

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Ca y est : Villepin ressort une nouvelle forme de "CIP
jeune"

**Le Contrat première embauche
(CPE), un contrat
discriminatoire pour tous les
moins de 26
ans...
(communiqué
anti-CPE No 1)**

Date de mise en ligne : lundi 16 janvier 2006

- Social - CPE, CNE -

Démocratie & Socialisme

Ca y est : Villepin ressort une nouvelle forme de "CIP jeune", un contrat discriminatoire pour tous les moins de 26 ans...

Le "contrat nouvelle embauche" va être étendu à tous les jeunes. Jusque là, il l'était pour les entreprises de moins de 20 salariés...(une population d'environ 4,5 millions de salariés concernés) Maintenant, il le sera pour TOUS les jeunes de moins de 26 ans.

L'employeur pourra, contre les conventions internationales de l'Oit, contre la déclaration européenne des droits de l'homme, contre le Code du travail, licencier tous les jeunes SANS MOTIF pendant les deux premières années, et il se verra, en récompense, exonéré de cotisations sociales pendant trois ans !

Soyez jeunes, soyez jetables ! Soyez jeunes, soyez corvéables !

Moins de 26 ans, on vous donne des chances de trouver un boulot jetable à la place du CDI de papa...

Moins de 26 ans, apprêtez vous à être plus précaires que les précaires d'avant : même plus de CDD, pas de terme à votre contrat, le patron pourra vous virer du jour au lendemain, chaque jour pendant deux fois 365 jours...

Pas de procédure, pas de motif : si vous déplaitez, dehors ! Ne vous syndiquez surtout plus ! Plus de délégué du personnel, plus de syndiqué dans la restauration rapide, plus moyen défendre vos droits de protester pour les heures supplémentaires imposées et non payés, sinon dehors !

Jeunes femmes ne tombez pas enceintes avant 26 ans... Ne refusez pas de rester le soir si votre patron vous le demande... Ne refusez plus de lui servir le café, il peut vous virez pour ça sans avoir à en rendre compte...

Jeunes, apprenez à ne pas défendre votre droit du travail, il n'est plus pour vous, avant 26 ans...

Quand vous serez domptés et éduqués, Villepin étendra cela à tous les salariés, ce sera plus sur : parallèlement, il fait réécrire le code du travail de 3151 articles en 38 chapitres, et il fera adopter le nouveau "code" à droits dégradés par ordonnances en mai prochain. Et parallèlement, il restreint l'inspection du travail...

Jeunes, laissez vous faire et vous ferez un bond d'un siècle en arrière !

Gérard Filoche